

COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

TRAVAUX ASSAINISSEMENT – EAU POTABLE ET AMENAGEMENT VOIRIES
ACTE DE SOUS-TRAITANCE EIFFAGE / JS CONCEPT

Prend acte de l'acte de sous-traitance avec l'entreprise JS Concept 103 Paul de Vivie 42100 SAINT ETIENNE pour les travaux de traçage et panneaux de signalisation pour la somme de 6 463.13 € HT avec autoliquidation (la TVA étant due par le titulaire du marché) dans le cadre du marché relatif aux travaux de sécurisation des abords de la Maison de Santé Pluridisciplinaire -MSP- (RD8), de mise en séparatif du réseau d'assainissement vers MSP, les programmes de voirie 2016 et 2017 a été attribué à la Société EIFFAGE ROUTE CENTRE EST, 770, Rue Moulin Tampon 42120 PERREUX pour un montant HT de 359 781.74 €

Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces relatives à cet acte de sous-traitance.

BUDGET PRINCIPAL 2018 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Donne son accord pour inscrire les dépenses nouvelles liées à la nécessité d'une remise à niveau du système informatique du secrétariat au niveau de la messagerie électronique et des sauvegardes

JURES D'ASSISES

Conformément à la circulaire préfectorale du 16 mars 2018, il a été procédé au tirage d'un juré d'assise, soit trois noms, pour la Commune de ST GERMAIN LAVAL.